



Merville, le 10 Avril 2014.

CNRM
A L'Attention du Service Reconversion
17 rue Bourgogne
75007 PARIS

Madame, Monsieur,

Créé en 1962 en étroite collaboration avec les compagnies aériennes françaises : **Air France, Air Inter et U.T.A.**, l'**Institut Aéronautique Amaury de la Grange** est un centre de formation PART 147 agréé par les Autorités Européennes de l'Aviation Civile (EASA).

Notre Institut forme aux métiers de la maintenance aéronautique, de la construction aéronautique et de pilote de ligne.

Actuellement la profession recrute activement.

L'IAAG propose depuis 10 ans aux militaires en reconversion des formations aux **licences aéronautiques civiles PART 66** en formation intensive ou en formation initiale – 1 an -:

- **B1-1 Avion à turbine.**
- **B1-2 Avions à pistons.**
- **B1-3 Hélicoptère à turbine.**
- **B2 Avionique**

Nous proposons également le **CQPM ajusteur monteur cellule aéronefs** et le **CQPM chaudronnier aéronautique**.

Vous trouverez ci-joint le descriptif général de nos différentes filières, afin que vous puissiez mettre ces informations à disposition des personnes intéressées.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes demandes complémentaires et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

Michael BOURGEOIS
Directeur Général

FORMATION MAINTENANCE

**Licence
Part66 B1.1**

TECHNICIEN AERONAUTIQUE

Licence européenne Part66
Spécialité Mécanique (B1.1)



LES MODALITES

Description et objectif

Le technicien aéronautique B1.1 peut effectuer des opérations d'entretien sur avions équipés de moteurs à turbines. Particulièrement polyvalent, il peut intervenir sur les systèmes mécaniques et électriques, les groupes motopropulseurs ou encore sur la cellule de l'aéronef.

Cette formation a pour objectif de développer les compétences nécessaires du technicien de maintenance et préparer l'examen de la licence européenne Part 66 B1-1.

Conditions d'admission

- BAC S ou STI ou
- BAC PRO Technique ou
- CAP aéronautique/ licence Part66 A1 ou
- Diplôme aéronautique reconnu par l'OSAC ou
- Expérience professionnelle aéronautique

Poursuite d'études

- Licence européenne hélicoptère (Part66)
- Licence européenne avionique (Part66)
- Licence européenne avions moteur pistons (Part66)

Durée

38 semaines : de septembre à juin

Modalités d'inscription

Le recrutement est effectué par le centre de formation par étude de dossier scolaire, entretien et évaluation.

Validation

L'examen de la licence européenne se compose de 13 modules. Ils sont validés par QCM ou questions ouvertes passés en cours d'année et donne lieu à la remise d'une attestation de réussite aux examens de la licence à la fin de l'année de formation.

FORMATION MAINTENANCE

**Stages intensifs
Part 66**

Conversion de licence Part66 Levée de limitation

Stage intensif licence européenne Part 66
et examens Part66



LES MODALITES

Description et objectif

Ce stage de remise à niveau a pour objectif de préparer et passer les examens des licences européennes Part 66 pour des personnels ayant déjà eu une formation ou une expérience aéronautique.

Contrairement à une formation Part 147 agréée, ce stage ne donne pas droit à une réduction d'expérience professionnelle.

Rythme

Cette formation modulaire se compose de cours théoriques en centre de formation. Chaque semaine est sanctionnée par un examen officiel.

L'ensemble des modules s'effectue sur 9 semaines de cours (3 sessions dans l'année).

Pré-requis

- Formation aéronautique ou
 - Diplôme aéronautique reconnu par l'OSAC
- +Expérience professionnelle aéronautique

Modalités

Formations réalisées sur Merville.

Pour toute inscription, rendez-vous sur :
www.iaag-aero.com

Informations levée de limitation

Les services de l'aviation civile éditent différents fascicules dans lesquels sont listés des crédits d'examens permettant de réduire le nombre de modules à valider pour obtenir une licence européenne Part66.

Les informations sont disponibles sur le site de OSAC : www.osac.aero